

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à FPU - CC DU FRONSADAIS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24330139700051

POSTE COMPTABLE : TRESORIE DE LIBOURNE

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAUTAIRE N°24600 (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières

B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser

A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)

A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)

A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)

A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)

A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)

A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)

A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement

A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées

A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties

A10.3 - Opérations liées aux cessions

A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées

A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties

A11 - Etat des travaux en régie

A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	63
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	64
C1.2 - Actions de formation des élus	67
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	68
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	69
C3.2 - Liste des établissements publics créés	70
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	71
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	72
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	73
C3.6 - Identification des flux croisés	75
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	76
D2 - Arrêté et signatures	77

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 33414	CC DU FRONSADAIS BUDGET COMMUNAUTAIRE N°24600	CA 2020
-----------------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	17 256
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	249
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 413 336,00	3 318 656,00	138,51	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	333,28	0,00
2	Produit des impositions directes/population	133,35	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	374,24	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	38,19	0,00
5	Encours de dette/population	105,50	0,00
6	DGF/population	52,23	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	20,09 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	95,37 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	10,21 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	28,19 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	I B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	
	Section de fonctionnement	A	5 887 496,31	G	6 457 994,93
	Section d'investissement	B	1 176 494,98	H	1 710 039,91

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 909 159,60 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	567 118,16 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	7 631 109,45	= G+H+I+J	10 077 194,44
--------------------------------	--	-----------	--------------	-----------	---------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	290 767,79	L	88 362,74
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	290 767,79	= K+L	88 362,74

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	5 887 496,31	= G+I+K	8 367 154,53
	Section d'investissement	= B+D+F	2 034 380,93	= H+J+L	1 798 402,65
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	7 921 877,24	= G+H+I+J+K+L	10 165 557,18

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	290 767,79	L	88 362,74
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		88 362,74
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		5 076,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	64 504,10	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	221 187,69	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES					A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 044 578,12	383 308,06	38 141,74	0,00	1 623 128,32
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 329 431,00	1 155 552,47	0,00	0,00	173 878,53
014	Atténuations de produits	1 078 111,00	1 078 110,25	0,00	0,00	0,75
65	Autres charges de gestion courante	3 135 293,06	3 073 588,13	0,00	0,00	61 704,93
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 587 413,18	5 690 558,91	38 141,74	0,00	1 858 712,53
66	Charges financières	19 881,25	12 897,94	6 184,56	0,00	798,75
67	Charges exceptionnelles	4 502,00	3 220,59	0,00	0,00	1 281,41
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	200 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 811 796,43	5 706 677,44	44 326,30	0,00	2 060 792,69
023	Virement à la section d'investissement (2)	362 975,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	145 269,57	136 492,57			8 777,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		508 244,57	136 492,57			371 752,00
TOTAL		8 320 041,00	5 843 170,01	44 326,30	0,00	2 432 544,69
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	24 985,00	26 167,20	0,00	0,00	-1 182,20
70	Produits services, domaine et ventes div	174 150,00	137 088,84	26 783,00	0,00	10 278,16
73	Impôts et taxes	4 724 496,00	4 723 560,35	3 120,02	0,00	-2 184,37
74	Dotations et participations	1 385 893,00	1 364 529,77	86 255,53	0,00	-64 892,30
75	Autres produits de gestion courante	22 403,86	19 594,82	777,00	0,00	2 032,04
Total des recettes de gestion courante		6 331 927,86	6 270 940,98	116 935,55	0,00	-55 948,67
76	Produits financiers	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
77	Produits exceptionnels	33 390,00	24 559,86	0,00	0,00	8 830,14
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	45 376,54	45 376,54			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 410 699,40	6 340 877,38	116 935,55	0,00	-47 113,53
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	182,00	182,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		182,00	182,00			0,00
TOTAL		6 410 881,40	6 341 059,38	116 935,55	0,00	-47 113,53
Pour information		(3) 1 909 159,60				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES				A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	13 044,02	2 149,02	5 076,00	5 819,00
204	Subventions d'équipement versées	131 582,40	65 915,00	0,00	65 667,40
21	Immobilisations corporelles	320 490,97	51 712,58	64 504,10	204 274,29
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 342 689,51	539 243,29	221 187,69	1 582 258,53
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 807 806,90	659 019,89	290 767,79	1 858 019,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	44 987,76	0,00	0,00	44 987,76
16	Emprunts et dettes assimilées	407 696,29	407 696,28	0,00	0,01
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	146 735,89			
	Total des dépenses financières	599 419,94	407 696,28	0,00	191 723,66
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 407 226,84	1 066 716,17	290 767,79	2 049 742,88
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	182,00	182,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	197 840,42	109 596,81		88 243,61
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	198 022,42	109 778,81		88 243,61
	TOTAL	3 605 249,26	1 176 494,98	290 767,79	2 137 986,49
	Pour information	(2) 567 118,16			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 079 392,39	115 715,82	88 362,74	875 313,83
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	950 000,00	300 000,00	0,00	650 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 029 392,39	415 715,82	88 362,74	1 525 313,83
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	514 999,33	126 344,00	0,00	388 655,33
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	687 454,43	687 454,43	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	234 436,28	234 436,28	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
	Total des recettes financières	1 436 890,04	1 048 234,71	0,00	388 655,33
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 466 282,43	1 463 950,53	88 362,74	1 913 969,16
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	362 975,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	145 269,57	136 492,57		8 777,00
041	Opérations patrimoniales (1)	197 840,42	109 596,81		88 243,61
	Total des recettes d'ordre d'investissement	706 084,99	246 089,38		459 995,61
	TOTAL	4 172 367,42	1 710 039,91	88 362,74	2 373 964,77

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	421 449,80		421 449,80
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 155 552,47		1 155 552,47
014	Atténuations de produits	1 078 110,25		1 078 110,25
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 073 588,13		3 073 588,13
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	19 082,50	0,00	19 082,50
67	Charges exceptionnelles	3 220,59	0,00	3 220,59
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	136 492,57	136 492,57
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		5 751 003,74	136 492,57	5 887 496,31
Pour information				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	407 696,28	0,00	407 696,28
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	2 149,02	0,00	2 149,02
204	Subventions d'équipement versées	65 915,00	30 613,00	96 528,00
21	Immobilisations corporelles (6)	51 712,58	78 983,81	130 696,39
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	539 243,29	0,00	539 243,29
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		182,00	182,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 066 716,17	109 778,81	1 176 494,98
Pour information				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				567 118,16

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	26 167,20		26 167,20
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	163 871,84		163 871,84
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 726 680,37		4 726 680,37
74	Dotations et participations	1 450 785,30		1 450 785,30
75	Autres produits de gestion courante	20 371,82	0,00	20 371,82
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	24 559,86	0,00	24 559,86
78	Reprise sur amortissements et provisions	45 376,54	182,00	45 558,54
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		6 457 812,93	182,00	6 457 994,93
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				1 909 159,60

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	126 344,00	0,00	126 344,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	687 454,43		687 454,43
13	Subventions d'investissement	115 715,82	0,00	115 715,82
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	300 000,00	0,00	300 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	30 613,00	30 613,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	6 898,03	6 898,03
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	72 085,78	72 085,78
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	234 436,28	0,00	234 436,28
28	Amortissement des immobilisations		136 492,57	136 492,57
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 463 950,53	246 089,38	1 710 039,91
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 044 578,12	383 308,06	38 141,74	0,00	1 623 128,32
60611	Eau et assainissement	4 800,00	3 355,85	0,00	0,00	1 444,15
60612	Energie - Electricité	58 800,00	54 554,28	0,00	0,00	4 245,72
60621	Combustibles	40,00	0,00	0,00	0,00	40,00
60622	Carburants	30 138,00	20 138,80	277,68	0,00	10 383,52
60623	Alimentation	6 300,00	2 791,48	250,00	0,00	3 258,52
60624	Produits de traitement	150,00	81,30	0,00	0,00	68,70
60628	Autres fournitures non stockées	27 200,00	26 351,46	0,00	0,00	848,54
60631	Fournitures d'entretien	7 688,00	6 241,04	0,00	0,00	1 446,96
60632	Fournitures de petit équipement	32 190,00	21 240,46	1 594,16	0,00	9 355,38
60636	Vêtements de travail	3 500,00	2 113,24	0,00	0,00	1 386,76
6064	Fournitures administratives	5 410,00	4 394,38	96,40	0,00	919,22
6067	Fournitures scolaires	2 700,00	387,91	1 588,74	0,00	723,35
6068	Autres matières et fournitures	150,00	397,22	0,00	0,00	-247,22
611	Contrats de prestations de services	119 122,00	82 106,10	5 058,04	0,00	31 957,86
6135	Locations mobilières	14 420,00	10 478,69	195,36	0,00	3 745,95
61521	Entretien terrains	1 000,00	936,00	0,00	0,00	64,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	100 720,00	15 218,72	14 257,12	0,00	71 244,16
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 193 513,12	0,00	0,00	0,00	1 193 513,12
61551	Entretien matériel roulant	18 000,00	10 741,65	0,00	0,00	7 258,35
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	445,18	0,00	0,00	54,82
6156	Maintenance	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6161	Multirisques	7 090,00	7 088,13	0,00	0,00	1,87
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6168	Autres primes d'assurance	12 000,00	11 587,47	0,00	0,00	412,53
617	Etudes et recherches	4 462,00	780,00	0,00	0,00	3 682,00
6182	Documentation générale et technique	1 320,00	570,80	45,00	0,00	704,20
6184	Versements à des organismes de formation	13 372,00	649,00	288,00	0,00	12 435,00
6226	Honoraires	29 090,00	0,00	0,00	0,00	29 090,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6228	Divers	1 840,00	0,00	0,00	0,00	1 840,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 048,00	2 173,37	0,00	0,00	2 874,63
6236	Catalogues et imprimés	4 060,00	605,94	0,00	0,00	3 454,06
6237	Publications	0,00	3 162,00	0,00	0,00	-3 162,00
6238	Divers	325,00	456,08	145,92	0,00	-277,00
6247	Transports collectifs	16 450,00	7 217,00	0,00	0,00	9 233,00
6251	Voyages et déplacements	3 450,00	552,80	710,30	0,00	2 186,90
6261	Frais d'affranchissement	6 430,00	1 952,39	0,00	0,00	4 477,61
6262	Frais de télécommunications	19 415,00	12 685,44	0,00	0,00	6 729,56
627	Services bancaires et assimilés	1 300,00	576,73	57,23	0,00	666,04
6281	Concours divers (cotisations)	2 460,00	2 116,15	200,00	0,00	143,85
6284	Redevances pour services rendus	20 000,00	7 861,62	8 600,00	0,00	3 538,38
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	6 600,00	3 408,33	333,54	0,00	2 858,13
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	34 320,00	14 610,92	0,00	0,00	19 709,08
6288	Autres services extérieurs	209 232,00	38 417,41	4 444,25	0,00	166 370,34
63512	Taxes foncières	2 834,00	2 834,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	420,00	413,00	0,00	0,00	7,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	4 357,00	1 615,72	0,00	0,00	2 741,28
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 329 431,00	1 155 552,47	0,00	0,00	173 878,53
6217	Personnel affecté par la commune membre	48 500,00	25 057,42	0,00	0,00	23 442,58
6218	Autre personnel extérieur	26 170,00	24 947,58	0,00	0,00	1 222,42
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 133,00	2 645,58	0,00	0,00	487,42
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 411,00	9 225,25	0,00	0,00	2 185,75
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 881,00	1 713,45	0,00	0,00	167,55
6411	Personnel titulaire	567 676,00	513 014,94	0,00	0,00	54 661,06
6413	Personnel non titulaire	282 816,00	252 059,57	0,00	0,00	30 756,43
64162	Emplois d'avenir	370,00	369,76	0,00	0,00	0,24
64168	Autres emplois d'insertion	48 793,00	39 370,61	0,00	0,00	9 422,39
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	103 343,00	90 858,93	0,00	0,00	12 484,07
6453	Cotisations aux caisses de retraites	161 468,00	139 171,24	0,00	0,00	22 296,76
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	19 055,00	10 364,34	0,00	0,00	8 690,66
6455	Cotisations pour assurance du personnel	41 700,00	37 474,32	0,00	0,00	4 225,68
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 553,00	918,08	0,00	0,00	2 634,92
6478	Autres charges sociales diverses	740,00	740,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	7 622,00	7 621,40	0,00	0,00	0,60

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
014	Atténuations de produits	1 078 111,00	1 078 110,25	0,00	0,00	0,75
7391178	Autres restitué° dégrèvt contrib. direct	711,00	711,00	0,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	481 307,00	481 306,25	0,00	0,00	0,75
739212	Dotation de solidarité communautaire	23 348,00	23 348,00	0,00	0,00	0,00
739221	FNGIR	572 745,00	572 745,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 135 293,06	3 073 588,13	0,00	0,00	61 704,93
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	1 600,00	1 005,60	0,00	0,00	594,40
6521	Déficit budgets annexes administratifs	138 179,88	138 179,88	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	81 330,00	80 524,36	0,00	0,00	805,64
6533	Cotisations de retraite	4 089,00	4 041,58	0,00	0,00	47,42
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	12 970,00	12 656,79	0,00	0,00	313,21
65372	Cotis. fonds financé alloc. fin mandat	0,00	161,05	0,00	0,00	-161,05
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6542	Créances éteintes	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
65548	Autres contributions	2 225 419,00	2 169 754,15	0,00	0,00	55 664,85
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	120 000,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00
65737	Autres établissements publics locaux	225 000,00	222 553,26	0,00	0,00	2 446,74
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	326 000,00	324 710,00	0,00	0,00	1 290,00
65888	Autres	5,18	1,46	0,00	0,00	3,72
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		7 587 413,18	5 690 558,91	38 141,74	0,00	1 858 712,53
66	Charges financières (b)	19 881,25	12 897,94	6 184,56	0,00	798,75
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 566,07	21 566,07	0,00	0,00	1 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 684,82	-8 668,13	6 184,56	0,00	-201,25
67	Charges exceptionnelles (c)	4 502,00	3 220,59	0,00	0,00	1 281,41
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	750,00	0,00	0,00	0,00	750,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	3 102,00	3 101,72	0,00	0,00	0,28
678	Autres charges exceptionnelles	500,00	118,87	0,00	0,00	381,13
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	200 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		7 811 796,43	5 706 677,44	44 326,30	0,00	2 060 792,69
023	Virement à la section d'investissement	362 975,00	0,00			362 975,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	145 269,57	136 492,57			8 777,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	145 269,57	136 492,57			8 777,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		508 244,57	136 492,57			371 752,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		508 244,57	136 492,57			371 752,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 320 041,00	5 843 170,01	44 326,30	0,00	2 432 544,69
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	6 184,56
Montant des ICNE de l'exercice N-1	8 668,13
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-2 483,57

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	24 985,00	26 167,20	0,00	0,00	-1 182,20
6419	Remboursements rémunérations personnel	24 985,00	26 167,20	0,00	0,00	-1 182,20
70	Produits services, domaine et ventes div	174 150,00	137 088,84	26 783,00	0,00	10 278,16
7035	Locations de droits de chasse et pêche	150,00	150,00	0,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	12 000,00	6 333,00	1 508,50	0,00	4 158,50
70632	Redevances services à caractère loisir	102 000,00	75 207,15	25 274,50	0,00	1 518,35
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	60 000,00	55 398,69	0,00	0,00	4 601,31
73	Impôts et taxes	4 724 496,00	4 723 560,35	3 120,02	0,00	-2 184,37
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 854 406,00	1 843 483,00	0,00	0,00	10 923,00
73112	Cotisation sur la VAE	343 943,00	343 943,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	79 801,00	79 792,00	0,00	0,00	9,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	38 943,00	33 892,00	0,00	0,00	5 051,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	4 131,00	3 301,00	0,00	0,00	830,00
73211	Attribution de compensation	30 421,00	30 420,10	0,00	0,00	0,90
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	173 242,00	173 242,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	2 002 409,00	2 007 605,00	0,00	0,00	-5 196,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	177 200,00	180 272,00	0,00	0,00	-3 072,00
7362	Taxes de séjour	20 000,00	27 610,25	3 120,02	0,00	-10 730,27
74	Dotations et participations	1 385 893,00	1 364 529,77	86 255,53	0,00	-64 892,30
74124	Dotation d'intercommunalité	697 146,00	697 146,00	0,00	0,00	0,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	204 132,00	204 132,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	500,00	378,00	0,00	0,00	122,00
74712	Emplois d'avenir	39,00	38,49	0,00	0,00	0,51
74718	Autres participations Etat	8 201,00	23 892,65	0,00	0,00	-15 691,65
7473	Participat° Départements	26 420,00	20 888,40	1 600,00	0,00	3 931,60
7478	Participat° Autres organismes	312 270,00	280 139,23	84 655,53	0,00	-52 524,76
74832	Attribution du fonds départemental TP	7 000,00	7 730,00	0,00	0,00	-730,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	48 521,00	48 521,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	16,00	16,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	81 648,00	81 648,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	22 403,86	19 594,82	777,00	0,00	2 032,04
752	Revenus des Immeubles	22 398,00	19 593,64	777,00	0,00	2 027,36
7588	Autres produits div. de gestion courante	5,86	1,18	0,00	0,00	4,68
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		6 331 927,86	6 270 940,98	116 935,55	0,00	-55 948,67
76	Produits financiers (b)	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
77	Produits exceptionnels (c)	33 390,00	24 559,86	0,00	0,00	8 830,14
7718	Autres produits except. opérat° gestion	23 450,00	13 759,61	0,00	0,00	9 690,39
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	320,00	251,58	0,00	0,00	68,42
7788	Produits exceptionnels divers	9 620,00	10 548,67	0,00	0,00	-928,67
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	45 376,54	45 376,54	0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	45 376,54	45 376,54	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		6 410 699,40	6 340 877,38	116 935,55	0,00	-47 113,53
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	182,00	182,00			0,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	182,00	182,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		182,00	182,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		6 410 881,40	6 341 059,38	116 935,55	0,00	-47 113,53
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 909 159,60				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	13 044,02	2 149,02	5 076,00	5 819,00
2031	Frais d'études	10 895,00	0,00	0,00	10 895,00
2051	Concessions, droits similaires	2 149,02	2 149,02	5 076,00	-5 076,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	131 582,40	65 915,00	0,00	65 667,40
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	44 762,40	38 763,00	0,00	5 999,40
20422	Privé : Bâtiments, installations	86 820,00	27 152,00	0,00	59 668,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	320 490,97	51 712,58	64 504,10	204 274,29
2118	Autres terrains	1,00	0,00	0,00	1,00
21318	Autres bâtiments publics	6 883,20	6 883,20	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	34 196,98	34 136,13	0,00	60,85
2151	Réseaux de voirie	100 000,00	0,00	29 351,53	70 648,47
2152	Installations de voirie	19 958,48	588,48	16 825,20	2 544,80
2158	Autres installat°, matériel, et outillage	810,00	810,00	0,00	0,00
21731	Bâtiments publics (mise à dispo)	1 251,31	1 251,31	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	9 000,00	5 598,00	6 400,80	-2 998,80
2184	Mobilier	124 190,00	0,00	0,00	124 190,00
2188	Autres immobilisations corporelles	24 200,00	2 445,46	11 926,57	9 827,97
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	2 342 689,51	539 243,29	221 187,69	1 582 258,53
2313	Constructions	1 715 676,72	81 347,21	63 454,16	1 570 875,35
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	627 012,79	457 896,08	157 733,53	11 383,18
Total des dépenses d'équipement		2 807 806,90	659 019,89	290 767,79	1 858 019,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	44 987,76	0,00	0,00	44 987,76
1331	D.E.T.R. transférable	44 987,76	0,00	0,00	44 987,76
16	Emprunts et dettes assimilées	407 696,29	407 696,28	0,00	0,01
1641	Emprunts en euros	407 696,29	407 696,28	0,00	0,01
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	146 735,89			
Total des dépenses financières		599 419,94	407 696,28	0,00	191 723,66
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 407 226,84	1 066 716,17	290 767,79	2 049 742,88
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	182,00	182,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	182,00	182,00		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	182,00	182,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	197 840,42	109 596,81		88 243,61
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	72 000,00	0,00		72 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	16 242,00	0,00		16 242,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	30 613,00	30 613,00		0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	78 514,00	78 512,99		1,01
21318	Autres bâtiments publics	471,42	470,82		0,60
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		198 022,42	109 778,81		88 243,61
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 605 249,26	1 176 494,98	290 767,79	2 137 986,49
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		567 118,16			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 079 392,39	115 715,82	88 362,74	875 313,83
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	42 995,97	0,00	0,00	42 995,97
1322	Subv. non transf. Régions	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	574 700,00	74 374,00	0,00	500 326,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	86 708,66	29 191,57	57 517,02	0,07
1341	D.E.T.R. non transférable	324 987,76	12 150,25	30 845,72	281 991,79
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	950 000,00	300 000,00	0,00	650 000,00
1641	Emprunts en euros	950 000,00	300 000,00	0,00	650 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 029 392,39	415 715,82	88 362,74	1 525 313,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 202 453,76	813 798,43	0,00	388 655,33
10222	FCTVA	514 999,33	126 344,00	0,00	388 655,33
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	687 454,43	687 454,43	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	234 436,28	234 436,28	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	234 436,28	234 436,28	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		1 436 890,04	1 048 234,71	0,00	388 655,33
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 466 282,43	1 463 950,53	88 362,74	1 913 969,16
021	Virement de la sect° de fonctionnement	362 975,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	145 269,57	136 492,57		8 777,00
28031	Frais d'études	4 080,00	4 080,00		0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 576,00	1 576,00		0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	4 576,00	6 617,00		-2 041,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	6 123,00	0,00		6 123,00
28051	Concessions et droits similaires	5 849,00	4 846,00		1 003,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	195,00	195,00		0,00
28128	Autres aménagements de terrains	557,00	557,00		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	4 418,80	1 418,80		3 000,00
28152	Installations de voirie	8 289,25	7 597,25		692,00
281571	Matériel roulant	15 905,20	15 905,20		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	15 176,23	15 176,23		0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	805,00	805,00		0,00
28182	Matériel de transport	34 133,70	34 133,70		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	14 871,65	14 871,65		0,00
28184	Mobilier	12 490,24	12 490,24		0,00
28188	Autres immo. corporelles	16 223,50	16 223,50		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		508 244,57	136 492,57		371 752,00
041	Opérations patrimoniales (5)	197 840,42	109 596,81		88 243,61
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	72 000,00	0,00		72 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	16 242,00	0,00		16 242,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	30 613,00	30 613,00		0,00
21318	Autres bâtiments publics	6 899,00	6 898,03		0,97
2313	Constructions	71 615,00	71 614,96		0,04
2315	Installat°, matériel et outillage techni	471,42	470,82		0,60
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		706 084,99	246 089,38		459 995,61

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	4 172 367,42	1 710 039,91	88 362,74	2 373 964,77
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Possibilité de remboursement anticipé	Caté- gorie d'em- prunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)			Profil d'amor- tissement (7)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									O/N	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 320 000,00										
1641 Emprunts en euros (total)					3 320 000,00										
015469G	SA CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	16/10/2020	22/10/2020	22/10/2021	300 000,00	F		0,380	0,350		A	X Echéance constante			A-1
10000180379	Société CREDIT AGRICOLE	06/07/2014	31/07/2014	25/01/2015	300 000,00	F		2,240	8,607		A	X Echéance constante			A-1
10000480415	Société C R C A M AQUITAINE	26/05/2016	30/08/2016	01/09/2017	300 000,00	F		0,600	0,601		A	X Echéance constante	O		A-1
10000480418	Société C R C A M AQUITAINE	26/05/2016	05/11/2017	05/12/2017	200 000,00	F		1,200	1,219		A	X Echéance constante	O		A-1
10000714456	Société C R C A M AQUITAINE	06/07/2017	21/08/2017	01/08/2018	300 000,00	F		0,520	0,521		A	X Echéance constante			A-1
10001046744	Société CREDIT AGRICOLE	25/04/2018	30/06/2018	01/07/2019	300 000,00	F		0,630	5,639		A	X Echéance constante			A-1
10001475508	Société CREDIT AGRICOLE	17/04/2019	01/08/2019	05/05/2020	300 000,00	F		0,720	0,720		A	X Echéance constante	O		A-1
8531050	SA CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	20/04/2009	20/04/2009	20/04/2010	320 000,00	F		4,110	4,112		A	X Echéance constante			A-1
FS10071D0070	SA CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	21/08/2012	15/10/2012	15/10/2013	200 000,00	F		4,270	4,272		A	X Echéance constante			A-1
MON503785EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	15/06/2015	03/08/2015	01/09/2016	300 000,00	F		1,160	1,218		A	X Echéance constante			A-1
MON503786EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	15/06/2015	03/08/2015	01/09/2016	500 000,00	F		1,590	1,622		A	X Echéance constante			A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 320 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 606 586,41					407 696,29	21 566,07	0,00	6 184,56
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 606 586,41					407 696,29	21 566,07	0,00	6 184,56
015469G		0,00	A-1	300 000,00	5,83	F		0,350	0,00	0,00	0,00	201,25
10000180379		0,00	A-1	0,00	0,00	F		8,607	52 165,95	1 168,52	0,00	0,00
10000480415		0,00	A-1	101 198,79	1,67	F		0,601	50 147,15	908,08	0,00	254,52
10000480418		0,00	A-1	136 487,78	8,00	F		1,219	16 163,28	1 831,81	0,00	118,29
10000714456		0,00	A-1	151 166,95	2,67	F		0,521	49 888,55	1 045,38	0,00	329,50
10001046744		0,00	A-1	201 253,38	3,58	F		5,639	49 528,35	1 579,92	0,00	633,95
10001475508		0,00	A-1	250 892,47	5,42	F		0,720	49 107,53	1 640,66	0,00	1 184,22
8531050		0,00	A-1	32 960,04	0,33	F		4,112	31 658,83	2 655,84	0,00	944,48
FS10071D0070		0,00	A-1	78 073,89	3,83	F		4,272	17 561,97	4 083,65	0,00	712,42
MON503785EUR		0,00	A-1	51 452,65	0,75	F		1,218	50 862,65	1 186,86	0,00	199,50
MON503786EUR		0,00	A-1	303 100,46	6,75	F		1,622	40 632,03	5 465,35	0,00	1 606,43
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CC DU FRONSADAIS - BUDGET COMMUNAUTAIRE N°24600 - CA - 2020

Emprunts et dettes au 31/12/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 606 586,41					407 696,29	21 566,07	0,00	6 184,56

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX			A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		IV
		A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 606 586,41	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	IV
A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
	IV
	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux pavé			Effet de l'instrument de couverture		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)		Index	Taux reçu (7)	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)							0,00	0,00		
Taux variable simple (total)							0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00		
Total							0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT			A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00		0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N			A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial		Contrat renégocié											
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act. (4)	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total																0,00		0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)					
REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €			07-04-2016
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 Frais d'études	1	07/04/2016
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	3	07/04/2016
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	07/04/2016
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagement des constructions	12	07/04/2016
L	21538 Autres réseaux	5	07/04/2016
L	21571 Matériel roulant - Voirie	10	07/04/2016
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	5	07/04/2016
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	5	07/04/2016
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	07/04/2016
L	2182 Matériel de transport	5	07/04/2016
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	4	07/04/2016
L	2184 Mobilier CLASSIQUE	5	07/04/2016
L	2184 Mobilier JEUNESSE, CRECHE	10	07/04/2016
L	2188 Autres immobilisations corporelles	7	07/04/2016
L	Mise en accessibilité gare de Libourne	15	22/09/2020
L	Projet Haut Mega fibre	15	22/09/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		45 376,54	45 376,54	45 376,54	0,00
MOINS VALUE VENTE LOTS ZAC	0,00	08/12/2016	45 376,54	45 376,54	45 376,54	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		45 376,54	45 376,54	45 376,54	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		554 432,18	I 407 696,28
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		407 696,29	407 696,28
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	407 696,29	407 696,28
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		146 735,89	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	146 735,89	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	407 696,28	290 767,79	567 118,16	1 265 582,23

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 257 680,18	III 497 272,85
Ressources propres externes de l'année (a)		749 435,61	360 780,28
10222	FCTVA	514 999,33	126 344,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	234 436,28	234 436,28
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		508 244,57	136 492,57
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	4 080,00	4 080,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 576,00	1 576,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	4 576,00	6 617,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	6 123,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	5 849,00	4 846,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	195,00	195,00
28128	Autres aménagements de terrains	557,00	557,00
28135	Installations générales, agencements, ..	4 418,80	1 418,80
28152	Installations de voirie	8 289,25	7 597,25
281571	Matériel roulant	15 905,20	15 905,20
28158	Autres installat°, matériel et outillage	15 176,23	15 176,23
28181	Installations générales, aménagt divers	805,00	805,00
28182	Matériel de transport	34 133,70	34 133,70
28183	Matériel de bureau et informatique	14 871,65	14 871,65
28184	Mobilier	12 490,24	12 490,24
28188	Autres immo. corporelles	16 223,50	16 223,50
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	362 975,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	497 272,85	88 362,74	0,00	687 454,43	1 273 090,02

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 265 582,23
Ressources propres disponibles	IV	1 273 090,02
Solde	V = IV – II (3)	7 507,79

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	
	IV
	A9

A9 – CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2020	SITE INTERNET	2 149,02	0,00	5
20/01/2020	MAITRISE D'OEUVRE MISE EN CONFORMITE	285,82	0,00	12
20/01/2020	GYMNASSE VERAC ET MAISON DU PAYS			
	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE	1 679,21	0,00	0
	COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL			
	FRONSAC			
03/02/2020	PANNEAUX SIGNALISATION PARKING GYMNASSE	588,48	0,00	0
	VERAC			
05/02/2020	MISE EN ACCESSIBILITE PMR DE LA GARE DE	27 152,00	0,00	15
	LIBOURNE			
12/02/2020	CONTROLE D'ACCES ENTREE PRINCIPALE	3 166,80	0,00	0
	CRECHE LA LANDE DE FRONSAC			
13/02/2020	ELECTRICITE MARCHE	3 539,33	0,00	12
26/02/2020	CARRELAGE WC HOMME ET FEMMES MAISON DU	3 671,40	0,00	0
	PAYS			
05/03/2020	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE	960,00	0,00	0
	COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL			
	FRONSAC			
05/03/2020	CRECHE PARENTALE LA POUSSINIERE	74,31	0,00	0
	VILLEGOUGE			
05/03/2020	CRECHE PARENTALE LA POUSSINIERE	-74,31	0,00	0
	VILLEGOUGE			
05/03/2020	AMENAGEMENT ET EXTENSION CRECHE DE	74,31	0,00	0
	VILLEGOUGE			
17/03/2020	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE	5 924,48	0,00	0
	COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL			
	FRONSAC			
17/03/2020	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE	966,84	0,00	0
	COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL			
	FRONSAC			
09/04/2020	FINANCEMENT GIRONDE HAUT MEGA 2020	30 613,00	0,00	15
18/05/2020	CONSTRUCTION OFFICE TOURISME DU	163,40	0,00	0
	FRONSADAIS			
28/05/2020	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE	2 766,84	0,00	0
	COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL			
	FRONSAC			
03/06/2020	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE	960,00	0,00	0
	COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL			
	FRONSAC			
15/06/2020	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE	6 566,05	0,00	0
	COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL			
	FRONSAC			
16/06/2020	ECRAN DE PROJECTION	646,24	0,00	5
22/06/2020	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE	8 022,68	0,00	0
	COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL			
	FRONSAC			
25/06/2020	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE	9 810,56	0,00	0
	COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL			
	FRONSAC			
30/06/2020	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE	7 052,41	0,00	0
	COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL			
	FRONSAC			
02/07/2020	ECLAIRAGE CARREFOUR CD670 ST GERMAIN DE	5 159,00	0,00	5
	LA RIVIERE			
02/07/2020	ECLAIRAGE CARREFOUR CD670 ST GERMAIN DE	452,00	0,00	5
	LA RIVIERE			
02/07/2020	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE	729,55	0,00	0
	COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL			
	FRONSAC			
17/07/2020	RIDEAUX MURAX ACIER	1 799,22	0,00	7
18/07/2020	CLIMATISATION CENTRE DE LOISIRS LA LANDE DE	30 596,80	0,00	12
	FRONSAC			
20/07/2020	POLE ENFANCE LA LANDE DE FRONSAC	-6 898,03	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
27/07/2020	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL FRONSAC	422,25	0,00	0
29/07/2020	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL FRONSAC	3 502,80	0,00	0
30/07/2020	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL FRONSAC	844,26	0,00	0
31/07/2020	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL FRONSAC	2 034,26	0,00	0
31/07/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	14 455,51	0,00	0
31/07/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	5 115,00	0,00	0
31/07/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	5 115,00	0,00	0
31/07/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	9 544,15	0,00	0
31/07/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	16 226,84	0,00	0
31/07/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	3 957,97	0,00	0
31/07/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2019	32 829,10	0,00	0
31/07/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2019	5 873,66	0,00	0
05/08/2020	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL FRONSAC	8 014,80	0,00	0
10/08/2020	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL FRONSAC	288,00	0,00	0
28/08/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	6 988,94	0,00	0
28/08/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	7 980,55	0,00	0
28/08/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	9 353,24	0,00	0
28/08/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	21 002,45	0,00	0
28/08/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2019	6 579,24	0,00	0
28/08/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	11 584,51	0,00	0
31/08/2020	3 ORDINATEURS DELL LATITUDE 3500 BTX	5 598,00	0,00	4
31/08/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	2 640,00	0,00	0
31/08/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	6 472,64	0,00	0
11/09/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	21 740,03	0,00	0
11/09/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	20 158,15	0,00	0
11/09/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	5 976,61	0,00	0
11/09/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	25 038,14	0,00	0
23/09/2020	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL FRONSAC	621,60	0,00	0
28/09/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	34 940,71	0,00	0
28/09/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	40 376,22	0,00	0
28/09/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	19 002,78	0,00	0
28/09/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	20 073,40	0,00	0
28/09/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	9 889,09	0,00	0
28/09/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	26 655,18	0,00	0
28/09/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	21 154,96	0,00	0
28/09/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	4 075,42	0,00	0
28/09/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	13 972,15	0,00	0
28/09/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2019	8 111,21	0,00	0
29/09/2020	POTEAUX DE GUIDAGE A SANGLE	810,00	0,00	5
30/09/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	2 640,00	0,00	0
08/10/2020	ECLAIRAGE FOYERS N°6000 ET 6001 MAISON D J PAYS	204,00	0,00	5
08/10/2020	ECLAIRAGE FOYERS N°6000 ET 6001 MAISON D J PAYS	2 335,00	0,00	5
12/10/2020	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL FRONSAC	1 475,80	0,00	0
21/10/2020	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL FRONSAC	11 861,60	0,00	0
26/10/2020	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL FRONSAC	876,00	0,00	0
26/10/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	15 450,19	0,00	0
26/10/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	21 719,77	0,00	0
26/10/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	2 238,96	0,00	0
26/10/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	4 671,36	0,00	0
26/10/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	24 906,07	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
26/10/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	8 431,70	0,00	0
26/10/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	14 822,41	0,00	0
26/10/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	25 862,28	0,00	0
26/10/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	14 902,54	0,00	0
26/10/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	29 903,33	0,00	0
30/10/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	5 280,00	0,00	0
31/10/2020	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE	943,20	0,00	0
	COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL FRONSAC			
31/10/2020	ANNONCE APPEL D'OFFRES TX VOIRIE 2021-2023	652,90	0,00	0
09/11/2020	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE	1 066,80	0,00	0
	COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL FRONSAC			
10/11/2020	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE	57 392,33	0,00	0
	COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL FRONSAC			
19/11/2020	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE	746,68	0,00	0
	COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL FRONSAC			
27/11/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	285,66	0,00	0
15/12/2020	POLE ENFANCE LA LANDE DE FRONSAC	264,42	0,00	0
31/12/2020	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE	876,00	0,00	0
	COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL FRONSAC			
31/12/2020	AMENAGEMENT VOIRIE ET TROTTOIRS PARKING MAISON DU PAYS	660,00	0,00	0
31/12/2020	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	2 640,00	0,00	0
31/12/2020	AUTOLAVEUSE GHIBLO ROLLY	3 165,37	0,00	5
31/12/2020	AUTOLAVEUSE AUTOPORTEE COMAC	8 761,20	0,00	5
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		872 651,80	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0.00	0.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0.00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	0.00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0.00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régies à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	6 457 812,93
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		
	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE		B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
Association AYUMI KARATE CLUB	500,00	
Association COMITE JUMELAGE EUROPEEN DU CANTON DE FRONSAC	5 000,00	
Association CONFLUENTS D'ARTS	5 000,00	
Association DROIT AU TRAVAIL	500,00	
Association ECOLE MUSIQUE	1 500,00	
Association ETOILE SPORTIVE DU FRONSADAIS	4 000,00	
Association ETOILE SPORTIVE DU FRONSADAIS FOOTBALL	7 000,00	
Association FOYER SOCIO EDUC COLLEGE VERAC	4 700,00	
Association L'ABEILLE GIRONDINE	500,00	
Association L'ETOILE DE MARTIN	2 000,00	
Association LA POUSSINIERE	110 000,00	
Association LA POUSSINIERE	150 000,00	
Association LA RONDE DES VIGNOBLES EN FRONSADAIS	3 500,00	
Association LES APACHES	1 000,00	
Association MUSES § SAMOURAI	5 000,00	
Association OEUVRES LAIQUES	500,00	
Association PLIE	4 160,00	
Association REGIE TERRITORIALE DE SERVICES DU LIBOURNAIS	3 000,00	
Association RESEAU SANTE SOCIAL JEUNES EN LIBOURNAIS	3 900,00	
Association SPORT HANDBALL DU FRONSADAIS	4 000,00	
Association SPORTIVE COLLEGE DE VERAC	3 350,00	
Association TENNIS CLUB INTERCOMMUNAL DU FRONSADAIS	3 000,00	
Association VINIFRA	1 500,00	
<u>Entreprises</u>		
SA SNCF RESEAU	27 152,00	
SARL ALTER EGO CONSEIL	1 100,00	
SAS CARLES	3 101,72	
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
Syndicat SDEEG	8 150,00	
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde	22 553,26	
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC...)</u>		
CIAS DU FRONSADAIS	200 000,00	
OFFICE DE TOURISME DU FRONSADAIS	120 000,00	
Syndicat MIXTE GIRONDE NUMERIQUE	30 613,00	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	736 279,98	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE		B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	0,89	7,89	7,89	1,00	8,89
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CHARGE ACTION CULTURELLE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ER CLASSE	B	0,00	0,89	0,89	0,89	0,00	0,89
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,80	5,80	5,80	0,00	5,80
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2 EME CLASSE	C	3,00	0,80	3,80	3,80	0,00	3,80
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	0,80	3,80	3,80	0,00	3,80
ADJOINT ANIMATION 2EME CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	1,00	0,80	1,80	1,80	0,00	1,80
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		15,00	2,49	17,49	17,49	1,00	18,49

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
- ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

		IV
	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
CHARGE ACTION CULTURELLE	B	ADM	431	0,00	A CHARGE CULTURE	CDI agent contractuel sur emploi permanent
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	350	0,00	A Accroissent act	CDD AGENT CONTRACTUEL
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM		0,00	A PEC	A PEC
AGENT POLYVALENT	C	TECH		0,00	A PEC	A PEC
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Voir du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
--	---

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
CALI			509,00
Autres organismes de regroupement			
MISSION LOCALE			35 202,24
PETR			37 682,28
SDEEG			150,00
SMICVAL			2 002 408,41
PLIE			18 809,04
SYNDICAT DE LA SAYE			17 601,39
SIETAVI			8 420,13
SGBV MORON BLAYAIS VIRVEE ET RENAUDIERE			30 092,14
GIRONDE NUMERIQUE			23 633,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 172 367,42	1 743 613,14	290 767,79	2 137 986,49
RECETTES	4 172 367,42	1 710 039,91	88 362,74	2 373 964,77
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	8 320 041,00	5 887 496,31	0,00	2 432 544,69
RECETTES	8 320 041,00	8 367 154,53	0,00	-47 113,53

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : BUDGET ZONE D'ACTIVITE N°20900 / N°SIRET : 24330139700028				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	234 436,28	234 436,28	0,00	0,00
RECETTES	234 436,28	234 436,28	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	138 179,88	138 179,88	0,00	0,00
RECETTES	138 179,88	138 179,88	0,00	0,00

BUDGET : BUDGET SPA OFFICE DU TOURISME DU FRONSADAIS N°24602 / N°SIRET : 24330139700044				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	19 709,00	5 110,70	0,00	14 598,30
RECETTES	19 709,00	4 835,70	0,00	14 873,30
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	179 094,00	106 902,31	0,00	72 191,69
RECETTES	179 094,00	179 197,20	0,00	-103,20

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 426 512,70	1 983 160,12	290 767,79	2 152 584,79
RECETTES	4 426 512,70	1 949 311,89	88 362,74	2 388 838,07
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	8 637 314,88	6 132 578,50	0,00	2 504 736,38
RECETTES	8 637 314,88	8 684 531,61	0,00	-47 216,73
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	13 063 827,58	8 115 738,62	290 767,79	4 657 321,17
TOTAL GENERAL DES RECETTES	13 063 827,58	10 633 843,50	88 362,74	2 341 621,34

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 426 512,70	1 983 160,12	290 767,79	2 152 584,79
RECETTES	4 426 512,70	1 949 311,89	88 362,74	2 388 838,07
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	8 637 314,88	6 132 578,50	0,00	2 504 736,38
RECETTES	8 637 314,88	8 684 531,61	0,00	-47 216,73
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	13 063 827,58	8 115 738,62	290 767,79	4 657 321,17
TOTAL GENERAL DES RECETTES	13 063 827,58	10 633 843,50	88 362,74	2 341 621,34

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	13 496 000,00	0,00	8,94	0,00	1 206 542,00	0,00
TFPB	11 123 000,00	0,00	1,00	0,00	111 230,00	0,00
TFPNB	734 200,00	0,00	3,08	0,00	22 613,00	0,00
CFE	1 916 000,00	0,00	24,00	0,00	459 840,00	0,00
TOTAL	27 269 200,00	0,00			1 800 225,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 24/03/2021

Présenté par (1) Le 1^{er} Vice-Président H. Galand

A Saint-Germain-de-la-Rivière, le 07/04/2021

Le PRESIDENTE de séance

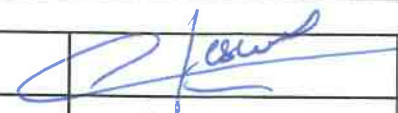
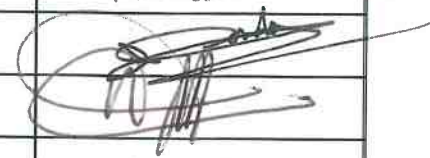
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.

A Saint-Germain-de-la-Rivière, le 07/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BARBE Richard	Pouvoir
BAYARD Jean-Marie	
BEC Dominique	
BERGEON Serge	
BEYLY Dominique	
BIGOT Christian	
BOULIN Sylvie	
BYTNAR Isabelle	
CENNI Mickaël	
CHIAROTTO Alain	De 10h30 à 11h30
CHOLET-GABARD Eric	Excusé
DARCOS Murielle	
DUBOUREAU Jean-Marc	
DURANT Marcel	Pouvoir
DUVERGER Philippe	
EYHERAMONNO Mauricette	
GALAND Jean	
GARBUIO Laurent	
GASTEUIL Jean-Pascal	Excusé
GREAULT Valérie	
JANICOT Laurine	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

LESCOUL Caroline	
LOCHON Nathalie	Pouvoir
MONDON Sylvie	
MONTION Alain	
MURAT Patrice	Exaucé
PALMISANO Frédéric	Exaucé
REGIS Marie-France	
RICHARD Nathalie	Exaucé
TILLET FAURIE Martine	
VALEIX Guillaume	
VIGIER Valérie	

Certifié exécutoire par (1) Le PRESIDENTE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/2021, et de la publication le 12/04/2021

A Saint-Germain de La Rivière, le 12/04/2021

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.